FACTURE - CONVENTION DE FORMATION

N° : AFC000093
Date d'émission : 28/09/2026
N° TVA : NC
N° client : CL00070

SAS ACCESS FORMATION

10 rue Henrie Antoine Maurras
13016 - MARSEILLE
FRANCE

Siret : 50210713900037

SAS LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS INDUSTRIE ET BATIMENT

Immeuble l'OPALE
Parc de la Duranne - 65 rue louis de b
13100 AIX-EN-PROVENCE
FRANCE
N° Siret : 98132333000994
N° Siren : 981323330

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Montant HT	TVA
ART00006 -AIPR Formation et Test Aipr Opérateur	1,00	jour	160,00 €	160,00 €	20,00% Normale

Dates : 09/03/2026

Lieu : Marseille

Participants : Rachid EL MOULAA

Bon de commande n° 2026-03-0119-2

Type de vente : Prestation de services

Détail de la TVA

Code	Base HT	Taux	Montant
Normale	160,00 €	20,00%	32,00 €

Total HT	160,00 €
TVA	32,00 €
Total TTC	***192,00 €***
Net à payer	***192,00 €***

Règlement Virement
Echéance(s) 192,00 € au 28/10/2026

Coordonnées bancaires

Nom BNP
IBAN FR76 3000 4023 9400 0100 8672 867
BIC BNPAFRPPXXX

Le montant total s'élève à cent quatre-vingt-douze euros

Tout retard de paiement entraîne de plein droit, sans rappel, l'exigibilité de pénalités de retard à compter du jour suivant la date d'échéance. Ces pénalités sont déterminées sur la base du taux convenu selon le contrat, les conditions générales ou le devis accepté, sans pouvoir être inférieur à 3 fois le taux d'intérêt légal. A défaut de toute référence contractuelle, le taux applicable est celui prévu par l'article L.441-10 du Code de commerce, correspondant au taux de refinancement de la Banque centrale européenne majoré de dix points.
En outre, une indemnité forfaitaire de 40 € par facture est due de plein droit en cas de retard de paiement, conformément à l'article D.441-5 du Code de commerce.